

VOTRE RÉGION

L'ACTUALITÉ DE LA SAVOIE ET DE SES ENVIRONS

UN CONCOURS DANS LES ÉCOLES

La station de ski de demain

Alors que la station de Valmorel prépare une grande semaine d'ouverture de la saison d'hiver autour de Noël, les écoles de primaire de Savoie (classes de CM1 et CM2) vont être sollicitées durant cet automne pour participer à un concours de dessin sur le thème de la station de ski de demain. Le but est de réaliser une fresque par classe, en gardant à l'esprit le thème de la préservation de l'environnement. La classe gagnante verra son dessin reproduit sur les cabines du Télébourg de Valmorel. Rens. Pratiques à partir de mi-septembre sur le site : www.valmorel.com. Contact : The Alps Factory (Nicole) : 06 25 53 12 76.

LANGUE SOURDE

Des cours pour apprendre

L'institut "Langue Sourde Formation" vient d'ouvrir une antenne en Tarentaise pour les départements de Savoie et Haute-Savoie. Le centre organise des stages intensifs et des cours hebdomadaires de Langue sourde française (LSF) pour tout public entendant, désireux de découvrir la LSF dans le but de pouvoir

communiquer avec des personnes sourdes. Il propose également des stages et cours cet automne. Ceux-ci auront lieu, de manière hebdomadaire, à Chambéry, Albertville, Moutiers, Bourg-Saint-Maurice de 18h à 20h dès octobre. A partir de novembre, des stages intensifs seront organisés dans ces mêmes villes. Et

dès avril 2008, Annecy et Annemasse seront aussi le cadre de cours.

Contact par téléphone au 06 83 13 10 74, uniquement les mardis et jeudis de 9h à 17h ou par courriel contact@languessourdeformation.fr.

Plus de renseignements sur l'institut sur le site Internet : www.languessourdeformation.fr

Dimanche 16 septembre

coupe FORD



Scramble à 2



GOLF CLUB AIX-LES-BAINS

Inscriptions : 04 79 61 23 35

73456086

LES CORTIS D'EN HAUT 2^e Rencontre des Jardiniers de Montagne

Pour les passionnés des potagers



De beaux potirons dans les jardins autour des maisons. Photo Archives ER

NAVES

La culture de potagers reste une pratique importante dans nos régions. C'est pour valoriser ce patrimoine que quelques habitants de Naves ont imaginé une journée dédiée aux jardins de nos villages d'altitude et plus largement aux produits de montagne de qualité.

Afin de marquer la fin de l'été et la fin de la saison de jardinage, un marché se déploiera donc sur la place de Naves-Fontaines, samedi 15 septembre, de 9h à 13h. Fruits et légumes issus des jardins de Naves et de villages environnants côtoieront produits régionaux issus de culture biologique, ouvrages sur le jardinage et autres produits pour jardinage. Botanic, principal partenaire de cette journée, présentera des ouvrages dédiés aux techniques de jardinage biologique. Animations et concours sur le thème du jardi-

nage ponctueront également cette matinée.

Afin de symboliser au mieux l'authenticité de cet événement, le nom de cette journée fera appel au patois local, « Les Cortis d'en Haut », « cortis » désignant les jardins.

Mais derrière l'excuse du marché, où citadins et novices en jardinage pourront découvrir cette activité et ses productions, les « Cortis d'en Haut » se veulent tout d'abord un lieu de rencontre et d'échange entre amateurs et passionnés de jardinage. Une occasion d'aborder des sujets aussi divers que les plants, les semences, les variétés, les techniques, le matériel, l'utilisation en cuisine ou ailleurs, les expériences de chacun... Plus simplement, une journée pour découvrir et partager !

POUR EN SAVOIR PLUS
Renseignements à la Maison de la Montagne à Grand Naves.
Téléphone : 04 79 24 40 13.

PIC DE LANCEBRANLETTE Le maire réglemente l'accès au sommet

Un arrêté qui divise

SÉEZ

Trois feuilles, sous plastique, agrafées sur une pancarte au départ du sentier. On est au col du Petit-Saint-Bernard, juste à côté de l'Hospice. Le sentier qui démarre conduit chaque jour des dizaines de randonneurs vers le Lac Sans Fond (2 450 m) et le sommet de Lancebranlette (2 927 m).

Pourtant, comme le stipule l'écriteau (devant lequel personne ne s'arrête...), "les personnes souhaitant fréquenter les lieux doivent prendre l'attache d'un professionnel de la montagne, titulaire d'un brevet d'État d'alpinisme...". C'est l'article 2 de l'arrêté pris par le maire de Séez, Jean-Louis Grand, le 25 juillet.

"Des recommandations, pas des obligations" (Jean-Louis Grand)

Interrogations. La balade est présentée comme facile, sur un sentier balisé. Les randonneurs qui redescendent n'évoquent pas de difficultés majeures, "même s'il y a bien un passage un peu plus délicat vers le sommet". Au point d'information voisin, on demande quelques explications : « Ça veut dire quoi ? Qu'il faut prendre un



Chaque jour, depuis le col du Petit-Saint-Bernard, des dizaines de randonneurs partent vers le sommet de Lancebranlette que l'on devine au fond. Combien sont-ils à lire l'arrêté et les recommandations du maire ? Photo Thierry GUILLLOT

guide pour aller au sommet ? ». Réponse : « Non. Mais il faut partir bien équipé, comme pour une randonnée... ».

Alors pourquoi un tel arrêté ? « Parce qu'on nous avons eu plusieurs incidents signalés en début d'été, et les dernières années, à cet endroit. Notamment un groupe d'adolescents partis début juillet sans encadrement, qui a eu des difficultés à rentrer alors qu'il faisait mauvais », explique le maire. Selon lui, on ne s'aventure pas jusqu'au sommet comme si l'on faisait une

promenade du dimanche (lire ci-dessous) : « Lancebranlette, c'est un piège... ».

Le problème, c'est sûrement la forme. Compris comme une interdiction par de nombreux acteurs de la montagne, l'arrêté a fait bondir dans le milieu, faisant ressortir la crainte d'une "montagne interdite". Depuis, le maire a "reçu" dans son bureau : une délégation du Club alpin français, le président de la Compagnie des guides de la Vanoise... Des courriers ont été adressés en sous-préfecture

pour contester la légalité de la démarche.

Jean-Louis Grand, pourtant, se défend de toute interdiction : « Ce ne sont que des recommandations. Prendre l'attache veut dire prendre conseil, pas forcément partir avec un guide ». Arguant de son expérience d'ancien secouriste, de guide de haute montagne, et co-auteur d'un ouvrage sur le droit de l'alpinisme et le sauvetage (paru en 1982 aux Presses universitaires de Grenoble), pour justifier le bien-fondé de

sa démarche, qu'il conçoit tout de même "originale".

Pourtant, le 23 août, un 2^e arrêté est venu remplacer le premier. Avec, dans l'article 2, une formule légèrement modifiée : « Pour les personnes souhaitant fréquenter l'itinéraire, il est recommandé de prendre l'attache d'un professionnel (...) ». On appréciera la nuance de forme, qui clarifie un fond inchangé : « Si on continue et on laisse faire, on va à l'accident », estime le maire. Réfutant l'idée de vouloir ouvrir un parapluie, avançant les arguments sécuritaires, surtout auprès d'un public inexpérimenté, et la volonté d'alerter l'opinion : « Il faut prendre conscience avant qu'il y ait un drame sur cette arête ». Atteignant déjà l'un de ses autres objectifs, celui de porter le débat sur la place publique.

Emilie REUMAUX

VOTRE AVIS NOUS INTERESSE

Faut-il réglementer la randonnée en montagne ? Écrivez-nous pour nous faire part de vos réflexions et nous publierons votre courrier.

Notre adresse : centre.chambery@ledauphine.com ou par lettre au Dauphiné Libéré, 8, boulevard du Théâtre, 73 000 Chambéry.

Une "balade pas dangereuse"

Quatre heures aller-retour pour rallier le sommet de Lancebranlette (2 927 m), 785 m de dénivellation depuis le col du Petit-Saint-Bernard, pour jouir d'un des plus beaux panoramas sur le mont Blanc. C'est attrayant... La randonnée est fréquentée, et figure parmi les itinéraires inscrits sur le Plan départemental d'itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR) établi par le Conseil général.

« Pour nous, c'est une balade pas dangereuse, que les gens peuvent faire seuls. Le chemin est balisé et bon tout le temps », estime Jean-Paul Gaidet, président de la Compagnie des guides et accompagnateur de la Vanoise

(la 2^e de France avec près de 240 professionnels), par ailleurs président du bureau de la Rosière, station la plus proche du col.

« Même si, quand le sol est mouillé, il peut devenir un peu glissant, surtout sur les 30 à 40 mètres sur le schiste vers la fin. »

Le maire, lui, n'est pas de cet avis. Estimant que ce passage-là, précisément, constitue une "nasse" pour les randonneurs, qui, en cas de mauvais temps ou brouillard, sont obligés de repasser au même endroit, bordé de vide des deux côtés. Evoquant également l'aspect haute montagne du site : « On est presque à 3000 m, les conditions changent vite,

comme le terrain de jeu ». Ce que réfute Jean-Paul Gaidet : « Cela reste typiquement de la moyenne montagne, et comme dans de nombreux endroits, lorsqu'il fait mauvais, il ne faut pas s'y faire prendre... ».

L'an dernier, des rondins de bois avaient été posés pour maintenir le chemin. Ceux-ci non pas tenus jusqu'à l'été. Tandis que Jean-Paul Gaidet prônerait plutôt la réflexion autour d'une pérennisation d'un sentier à cet endroit, Jean-Louis Grand a mis à l'ordre du jour du prochain conseil municipal, ce mercredi, le déclassement, pour raison de sécurité et de dégradation du sentier, de l'itinéraire du PDIPR.

E. R.

Le risque d'une dérive ?

La position de Jean-Paul Gaidet, président de la Compagnie des guides et accompagnateurs de la Vanoise, est ferme. « En 23 ans de métier, je n'ai jamais vu ça. Il n'y a pas lieu de prendre un tel arrêté sur un itinéraire aussi simple. C'est trop fort. Forcément, on est contre... »

D'autant que dans la liste des professionnels à consulter (cités sur l'arrêté), ne figurent pas, délibérément, les accompagnateurs en moyenne montagne. « Or, c'est tout à fait dans leurs prérogatives ».

Mais selon lui, le plus inquiétant est la possibilité que d'autres maires s'en inspirent et s'engouffrent dans la brèche. « Le risque est de tomber sur un

bureaucrate, un maire non montagnard, qui ferait n'importe quoi. Je ne crois pas que ça soit aux maires de rappeler aux gens de prendre leurs précautions. L'information est faite dans les stations, les offices de tourisme, est relayée par les médias, les professionnels de la montagne sont au contact des touristes en début de semaine lors des pots d'accueil, la nécessité de prendre des précautions avant de partir est marquée partout. On voit souvent des panneaux d'avertissement, mais pas d'arrêté de ce type. »

Mercredi, le sujet sera débat lors de la réunion des 24 bureaux des guides de la Compagnie.

E. R.

MONTAGNE EXPRESS

CHAMBÉRY

Relancer l'été

Quelle montagne l'été pour de nouveaux clients ? Ce sera le thème du 17^e atelier-rencontre organisé ce mardi au centre des congrès le Manège, à Chambéry, par la Mission d'ingénierie touristique Rhône-Alpes. Rens : 04 72 59 21 96.

Place aux jeunes

La clientèle de la montagne vieillit. Comment séduire les jeunes, et avec quels produits ? Un colloque est organisé par l'association Montanea mercredi matin au centre des congrès Le Manège. Rens : 04 79 60 21 01.

AUTOMOBILES SANS PERMIS

• VENTE NEUF et OCCASION
• LOCATION

Toute une gamme à découvrir !



PRÉSENT FOIRE DE SAVOIE SURFACE PLEIN-AIR

Votre concessionnaire, à votre service depuis plus de 25 ans :



GARAGE BLANC-TALON
Entrée autoroute - GRÉSY-SUR-AIX
Tél. 04 79 34 86 83 - Port. 06 26 05 26 49

LIQUIDATION TOTALE
DERNIERE
La Mode des Montagnes
GRANDE BRADERIE
TOUT DOIT DISPARAITRE
21 22 23 SEPTEMBRE 2007
En face de la Salle des Fêtes **FRONTENEX** à 5 minutes à Albertville 9h à 19h non-stop
+ de 20 000 pièces LIQUIDÉES **A PRIX MASSACRÉ**

8-17 sept. 2007
FOIRE de SAVOIE
10 jours de spectacles
Show dedans !
www.foiredesavoie.com
CHAMBERY
Parc des Expositions